



## LIGUE NATIONALE DE VOLLEY

17 rue Georges Clemenceau - 94600 CHOISY LE ROI  
T 01 48 84 35 00 - F 01 48 90 76 68 - lnv@volleypro.fr

WWW.LNV.FR

# PROCES-VERBAL DE COMITE DIRECTEUR N°1

Réunion du samedi 24 octobre 2009

*En instance d'approbation*

---

Présents : MM. ALORO, CHENOUN, RETIF, GRIGUER, MINSEN, BELY, REEB, DELOUTRE, FOUSSARD, FRANCILLETTE, HAEZEBROUCK, LOUIS, RACHARD, SAMBO, MONIER, et MARCHISIO

Excusés : Mme DELOUTRE, MM. GLAIVE, ROUGEYRON, AMSELLEM, THIBOUT, GONELLE, JOSSERAND et DUHAGON.

Assistent : Mlle ABERGEL

---

## 1 – Intervention du Président de la LNV

### Coupes d'Europe

M. ALORO relate le problème rencontré durant l'été au sujet de la diffusion des coupes d'Europe. Sport + ne souhaitant plus prendre en charge cette compétition, il a fallu trouver une autre télévision. Ma Chaîne Sport a été la seule à se manifester. De plus, la FFVB, confie, à compter de cette saison, la négociation des droits des coupes d'Europe au président de la LNV.

### Conférence de Presse et remise des récompenses

M. ALORO regrette le désintéressement des clubs ou le manque de motivation pour cet événement. Certains n'ont pas souhaité venir car la LNV ne prenait pas en charge les frais de déplacement. Une réflexion est menée pour maintenir l'organisation de ces événements et voir quelle pourrait être la participation financière de la LNV.

### Tournoi de la Ligue

M. ALORO remercie le club de Montpellier qui a accepté de l'organiser au dernier moment, dans des conditions qui n'étaient pas évidentes.

Pour l'édition de la saison prochaine, M. ALORO s'est déplacé en Algérie afin d'étudier la possibilité de l'organiser dans ce pays. Toutefois, cette organisation semble compromise, même si l'Algérie sollicite l'organisation d'un événement avec la France.

Le cahier des charges du tournoi de la Ligue a également été envoyé à la fédération tunisienne. De même, les clubs de Tours et Toulouse se positionnent pour l'organisation de ce tournoi. Le cahier des charges va donc être envoyé à l'ensemble des clubs rapidement, pour un retour le 31 décembre.

### Open Féminin

Ce fut une satisfaction, tant par la présence du public que celle de Rama Yade, et pour la diffusion télévisée de l'événement.

### Coupes de France

La finale de la coupe de France féminine aura lieu à Coubertin le 28 mars 2010, et la coupe de France masculine se déroulera à Lyon les 1<sup>ers</sup> et 3 avril 2010.

## **2 – Intervention du Président de la FFVB**

M. DELOUTRE remercie, au nom de la FFVB, la LNV, la LIFVB et Generali pour l'Open Féminin qui a été une véritable réussite.

Le comité directeur de la FFVB a confirmé sa politique en faveur du haut niveau, notamment à travers le maintien des candidatures des championnats d'Europe masculin et féminin, ainsi que celle pour un tournoi de qualification aux JO de 2012.

Ma Chaîne Sport joue le pari avec la famille volley-ball puisqu'il met le billboard ainsi que les « incrustes » à disposition.

## **3 – Adoption des procès-verbaux de Bureau**

M. CHENOUN souhaite procéder à l'adoption des PV.

- PV de Bureau n°1

M. REEB souhaite que l'on n'utilise plus le terme « temps plein » et que cela soit remplacé par « activité principale » avec un minimum horaire de 130h. Par ailleurs, il est précisé dans ce PV qu'une circulaire devait être rédigée pour préciser ces différents points – un mail avait été adressé à l'ensemble des clubs pour les informer de cette position.

M. MONIER ne comprend pas le refus du Bureau restreint de diffuser le match Paris / Cannes, alors que le calendrier avait prévu ce match pour permettre une plus grande diffusion. Le Bureau explique que cela était difficile pour les clubs.

M. LOUIS regrette que les souplesses accordées à la Ligue A masculine ne le fussent pas pour les Ligue A féminine. Il lui est répondu que cela est mentionné de la sorte dans le PV, mais que les souplesses accordées à une division l'ont été pour les autres.

Ce PV est adopté à l'unanimité.

- PV de Bureau n°2

M. RETIF souhaite que l'on précise dans le PV pour les frais d'arbitrage, la date de début de mise en application du nouveau barème d'indemnités kilométriques.

M. HAEZEBROUCK demande si nous avons le montant exact connu des frais d'arbitrage. M. GRIGUER lui répond que le budget a été dépassé de 8 000 €.

M. ALORO souhaite préciser que les arbitres de volley-ball n'ont pas des indemnités importantes comparées aux arbitres des autres sports.

M. DELOUTRE souhaite faire une précision sur la salle de Venelles – une information devait être faite à la CCA et cela n'a toujours pas été fait.

M. FRANCILLETTE a vu qu'une date limite avait été fixée à Ajaccio pour sa salle. Il demande quelle est la finalité en cas de problème à la date limite. M. ALORO relate le déroulement des faits sur ce dossier, à savoir que le club d'Ajaccio devrait pouvoir jouer dans la salle du CREPS, au moins jusqu'au 31/12/09 (changement de statut

des CREPS) – Toutefois, il semblerait qu'il puisse avoir cette salle jusqu'au terme de la saison.

Ce PV est adopté à l'unanimité.

- PV de Bureau n°3

M. HAEZEBROUCK demande si la proposition de rédaction qui devait être faite par la commission juridique a été faite au sujet de la DNACG. La réponse est négative.

M. ALORO précise l'esprit de la proposition. Les dossiers de joueurs sont déposés au mois de septembre. La DNACG vérifie si les clubs ont la possibilité de prendre leur joueur ou pas en fonction du montant de la masse salariale contrôlée. Le comité directeur propose que la DNACG puisse se réunir au mois de septembre avant les dates limites d'homologation. Si cela n'est pas possible, la décision prise par le Bureau est validée à la majorité par le comité directeur (M. FRANCILLETTE a voté contre).

M. FOUSSARD rappelle son idée de « Mercato ». Il proposera un projet de texte.

M. HAEZEBROUCK précise que vers les mois d'avril et mai 2010, les négociations devraient être entamées pour la négociation d'un accord sectoriel.

M. LOUIS demande s'il serait possible de diffuser le process d'organisation de la DNACG et de l'Instance Paritaire de Qualification afin que les clubs puissent s'organiser.

Ce PV est adopté à la majorité.

## **4 – Sportive**

M. MONIER informe le comité directeur que le début du championnat s'est correctement déroulé. La commission s'est réunie la veille pour statuer sur la réclamation du club d'Orange. M. MONIER expose les faits (le club d'Orange n'a pu aligner deux joueurs étrangers sur la feuille de match car ces derniers n'étaient pas sur l'IPQ – les n° FIVB ont été transmis tardivement et une seconde IPQ a été adressée au club peu de temps avant le début de la rencontre) et la décision prise. Le comité directeur est choqué par l'attitude du club d'Orange (quitter la salle avant la fin de la rencontre). M. GRIGUER précise que ce n'est pas lié à un dysfonctionnement au niveau de la LNV mais à une réponse tardive de la FIVB et qu'il est inadmissible de recevoir les n° FIVB aussi tard.

## **5 – Evénementiel**

### 5.1 Tournoi de la Ligue

M. GRIGUER remercie grandement le club de Montpellier pour cette organisation qui a été parfaite. Le club de Tours s'est proposé pour organiser ce tournoi mais sur 2 années consécutives. Un nouveau cahier des charges sera revu à la baisse.

### 5.2 Conférence de presse

M. GRIGUER est déçu de l'absence de certains présidents et des joueurs récompensés (sous prétexte que les frais de déplacement n'étaient pas pris en charge par la LNV – il rejoint M. ALORO en proposant, si les clubs le désirent, d'augmenter les droits d'engagement des clubs pour permettre cette prise en charge). M. FOUSSARD regrette que cette conférence ait été organisée la veille du tournoi de la Ligue.

### 5.3 Open Féminin

M. ALORO souhaite que pour les saisons à venir, il n'y ait pas de concurrence entre les événements des clubs masculins et féminins. L'Equipe a informé que cette concurrence ne favorise pas l'information sur ces évènements, étant donné que l'encart du journal réservé au volley restera le même pour un nombre d'évènements plus important.

### 5.4 Coupe de France

La coupe de France masculine sera organisée à Lyon le (1 et 3 avril 2010) et la féminine le 28 mars à Coubertin. M. FOUSSARD demande quel est le cahier des charges de la coupe de France.

M. HAEZEBROUCK demande ce qu'il en est de la somme de 15 000 € versés par la FFVB aux clubs les saisons précédentes et particulièrement la saison dernière. Par ailleurs, il demande également ce qu'il adviendra de cette somme puisque l'organisation est confiée à la LNV.

M. FOUSSARD précise que rien n'a été versé par la FFVB la saison passée. Pour cette saison, la FFVB remettra les 15 000 € à la LNV qui prend en charge l'organisation.

M. DELOUTRE a noté le fait que rien n'a été versé aux clubs la saison passée.

## **6 – Informatique**

### 6.1 Statistiques

Des problèmes ont été rencontrés en début de saison, dus à une erreur humaine lors d'une session de formation. Le logiciel et la société Sportstec n'étaient pas en cause. Cette société a d'ailleurs réagi très rapidement pour rétablir le problème.

Toutes les formations se sont bien passées. Il reste quelques clubs à encadrer (Ligue A féminine et en Ligue B masculine. Le club de Nantes Rezé a embauché une personne qui ne va faire sa formation que le 27 octobre. Sur les 3 premières journées, il y a donc un problème qui va être réglé rapidement – en Ligue A masculine, il n'y a pas de problème).

M. CHENOUN précise que s'agissant des amendes pour irrespect des règlements relatifs aux statistiques, il y aura une tolérance jusqu'à la 7<sup>ème</sup> journée dans chaque division.

Pour le dépôt des vidéos, il y a quelques problèmes. Sportstec étudie quel est le problème pour proposer des solutions.

Pour les « Live », il reste quelques soucis (Toulouse, Beauvais, Nice ...). M. CHENOUN ne pense pas que le logiciel soit en cause mais plutôt que la solution proposée ne fonctionne pas avec le wifi. Il a le sentiment que cela fonctionnera mieux avec le câblage. M. GRIGUER ne pense pas que ce soit ce problème puisque que la saison dernière cela fonctionnait bien avec le wifi et cette saison il est câblé et cela ne fonctionne pas correctement. M. CHENOUN traite le fond du problème avec la société Sportstec. M. BELY propose qu'une soirée test soit organisée en dehors des matchs. M. CHENOUN doit rencontrer la société Sportstec à la fin du mois de novembre.

### 6.2 Feuille de match électronique

M. CHENOUN a reçu la deuxième version Beta et le manuel d'instruction. Les phases de test vont se dérouler prochainement. Le plan de formation va bientôt se mettre en route. Il est proposé de faire la phase de test dès mi-novembre avec des clubs volontaires et dès les matchs retours avec l'ensemble des clubs (toujours en phase de test).

M. CHENOUN fait part de la demande de M. BLAIN d'avoir accès aux codes pour pouvoir visionner les vidéos des clubs.

## **7 – CFC**

M. ALORO rappelle qu'une réunion sera organisée avec la commission mixte ainsi que des membres du Bureau de la FFVB et de la LNV. Il souhaite qu'à la sortie de cette réunion, un tableau soit établi afin de mettre en forme les différentes obligations relatives aux CFC de façon claire. La réunion est prévue le 13 novembre 2009.

Le document sera commun et servira une fois pour toute de point de référence.

M. GRIGUER souhaite que les clubs fassent part de leurs problèmes pour la réunion du 13 novembre.

## **8 – Arbitres**

### Arbitres étrangers

M. CHENOUN rappelle que 3 arbitres écossais et un anglais vont intervenir dans le championnat de France, dans le cadre d'un plan de formation pour les jeux olympiques. Il a adressé un courrier à la FFVB pour s'étonner de cette désignation sans que la LNV ait été préalablement informée. M. RACHARD a informé M. ALORO par téléphone de cette décision qu'il a acceptée immédiatement.

M. DELOUTRE précise que ce type de collaboration a été mise en place par M. RACHARD (demande de prendre en charge le complément de formation de ces arbitres internationaux – demande faite à la FFVB, puis à la LNV (via le Président de la LNV) en juillet). L'arbitrage sera pris en charge à partir de Paris Charles de Gaulle – les indemnités seront donc les mêmes que pour les autres arbitres. Par ailleurs, M. RACHARD sera systématiquement présent sur les matchs qu'ils vont arbitrer (pour faciliter la communication, sachant que ces arbitres ne parlent qu'anglais).

M. RACHARD souhaite remercier le club de Montpellier pour l'accueil effectué et d'avoir organisé une réunion des arbitres du panel A lors du tournoi de la Ligue.

De même, l'Open Generali a permis de promouvoir les arbitres féminines et a servi de formation.

Un problème a été soulevé par les arbitres du panel B de Ligue B masculine et Ligue A féminine (touche de balle pas toujours aussi homogène en fonction des arbitres – il manque une formation générale pour les arbitres du panel B pour donner des consignes sur ce point). M. MINSEN propose d'organiser une réunion des arbitres du panel B sur le tournoi organisé à Avignon.

## **9 – Point sur le personnel**

La LNV fonctionne avec 4 salariés :

Julien LEYDIER (service communication) est parti début août et sera remplacé par Morgane LE GALL à compter du 2 novembre prochain.

Olivier GERARDIN (DNACG et juridique) vient de donner sa démission et partira à compter du 1<sup>er</sup> décembre. Le remplacement est en cours.

Mme PY part à la retraite fin mars et sera remplacée à compter du mois de janvier.

Vincent MACAUD, stagiaire qui devait s'occuper de la Ligue B est également parti fin juillet et est remplacé par Aurélie WUTEZI en contrat d'apprentissage (financement pour moitié avec la FFVB).

M. ALORO pense qu'il faut une personne qui puisse répondre au téléphone et faire du secrétariat.

## 10 – Divers

M. CHENOUN interroge le comité directeur sur sa position vis à vis du projet de Philippe BLAIN relatif à la reconversion. M. ALORO répond que le financement est pris en charge pour les 2 prochaines saisons mais se pose la question pour les saisons ultérieures.

La question est de savoir si la LNV l'accompagne ou non dans sa démarche.

M. ALORO est d'accord pour que cela s'inscrive dans une politique globale mais précise que la LNV ne peut pas l'accompagner financièrement.

M. HAEZEBROUCK souhaiterait avoir connaissance des débats qui ont eu lieu lors du Tournoi de la Ligue sur les centres de formations et les CFA. Un film a été réalisé et sera mis à disposition sur un serveur.

M. CHENOUN félicite les clubs qui ont refait leur site Internet, mais attire leur attention sur le fait de ne pas oublier d'intégrer ces liens sur Inv.fr et Invtv.com.

Le forfait de la Rochette – Les clubs féminins demandent des explications sur ce dossier et des recherches de responsabilités.

La DNACG (commission d'appel) a validé au vu des documents l'inscription de ce club. Mais il semblerait que le club ait été victime d'une machination.

M. DELOUTRE a fait savoir que la FFVB, par son comité directeur, a pris les dispositions pour sauver le club et les jeunes licenciés en lui permettant d'évoluer en national. Il informe également que la FFVB a le souhait de faire évoluer au plus haut niveau l'équipe de l'IFVB.

Enfin, les féminines s'inquiètent des nouvelles règles prises par le projet politique et souhaitent que la réglementation soit revue. Il est, selon certains responsables de clubs difficile de respecter à la lettre ce projet, notamment sur le temps de travail exigé. Une réflexion sera menée pour faire le point sur l'application du projet et son évolution.